



## Vers le Zéro-Phyto sur la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois et Bligny-sur-Duche !

- / **POURQUOI ?** Les lois « LABBE » et de « Transition Énergétique » ont instauré, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'interdiction pour l'Etat et les collectivités locales d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, chemins accessibles au public et voiries.
- / **COMMENT ?** Le Pays Beaunois propose aux communes volontaires un cycle de 3 ateliers d'information et d'échanges pour les accompagner dans la mise en œuvre de techniques alternatives et leurs démarches de communication auprès du grand public.
- / **POUR QUI ?** A destination des élus et techniciens des communes volontaires.

1

Lundi 14 mai 2018 18h  
Pouilly-en-Auxois  
(Espace Jean-Claude Patriarche)  
Réglementation et état des lieux des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires

2

Jeudi 7 juin 2018 18h  
Bligny-sur-Duche (mairie)  
Présentation des techniques alternatives, témoignage d'une commune et échanges d'expériences

3

Jeudi 28 juin 2018 18h  
Pouilly-en-Auxois  
(Espace Jean-Claude Patriarche)  
L'acceptation du changement : comment communiquer efficacement auprès de la population ?

